

## Pentecotavic 2019: une fêria au solide ancrage vicois



Pentecotavic 2019: une fêria au solide ancrage vicois

On prétend que Vic c'est toujours différent.

Cette différence festive de Pentecôte se maintient et même augmente de volume.

La tradition "fête pour tous" est maintenue avec les traditionnels concerts, la course des garçons de café, la descente aux flambeaux du ski-club, le défilé burlesque, la corrida pédestre, le rugby à Goulin, les Sévillanes au kiosque, l'Office de Tourisme sous les arceaux accueillant les associations d'autres pays, les buvettes dans les bodegas, la fête foraine...

Pentecôte, c'est bien sûr aussi la fêria avec ses quatre corridas et deux novilladas où sont présentés des toros de combat sélectionnés dans les meilleures ganaderias. Au paseo, on note la présence de toreros qui acceptent de lidier ces toros authentiques.

**Rencontre avec Monsieur le maire, Michel Espié.**

**Journal du Gers : 2019, c'est votre sixième Pentecotavic. Quelle a été pour vous l'évolution de cet événement festif ?**

**Michel Espié :** Après un léger flottement, nous avons décidé de montrer qu'il fallait une tête pour les différentes faces de cette fête: il a été constitué le comité des fêtes Pentecotavic. Des commissions se sont constituées et les Vicois ont compris que la fête est à eux, donc ils doivent la préparer.

Des décisions ont été prises pour limiter le périmètre de la fête avec postes de contrôle et entrée payante, ce qui a épuré la fête des groupes perturbateurs et le prix des entrées a permis de payer le secteur sécurité, ce qui figure au budget communal.

**JDG : Les associations ont-elles compris qu'elles doivent être présentes dans le programme de la fête ?**

**Michel Espié :** Elles se sont effectivement mobilisées non pas dans le but unique de garnir leur budget, mais aussi pour créer des animations.

**JDG : Le problème de sécurité qui longtemps créa des ennuis dans la ville a-t-il été résolu ?**

**Michel Espié :** La limitation du lieu de fête assure en partie la tranquillité des festayres. 150 gendarmes et vigiles peuvent intervenir à tout moment. En effet, huit postes vidéos balayaient la fête. Ces images sont projetées dans un poste central qui veille sur les divers événements dans la rue, dans les bodegas. Une personne surveille ce qui se passe et peut alerter immédiatement les services de sécurité en cas de problème.

Les contrôles effectués à l'entrée ont arrêté l'apport de boisson extérieure ou d'objets dangereux.

**JDG : La fermeture de la ville a-t-elle posé des problèmes aux Vicois compte tenu que les travaux ont été entrepris bien avant Pentecôte ?**

**Michel Espié :** Ce sont des kilomètres de barrières, de portes à mettre en place et pour cela, les régies municipales doivent être en chantier très tôt.

**JDG : Une population vicoise multipliée par dix crée des problèmes sanitaires. Comment les avez-vous résolus ?**

**Michel Espié :** Nous avons mis en place un grand nombre de blocs sanitaires, ainsi que des urinoirs, ce qui n'empêchera peut-être pas certains festayres de se soulager dans une porte cochère...

**JDG: Des accidents interviennent parfois dans la foule (chutes, bagarres...). Comment est organisée la section sanitaire et de secours ?**

**Michel Espié:** Nous avons deux services santé, la Croix rouge et la Croix blanche avec des médecins et des infirmières.

Le groupe de la Croix rouge sera en poste pour déterminer gratuitement l'alcoolémie des festayres qui vont reprendre le volant.

Toutes ces opérations de sécurité sont menées aussi à l'extérieur du périmètre de la fête.

**JDG : Cette augmentation de la population crée des tonnes de déchets. Et pourtant, les matinées de samedi, dimanche et lundi présentent une ville propre, balayée et arrosée.**

**Michel Espié :** Cela, on le doit au service des régies municipales qui, pendant ces trois jours, s'occuperont de la propreté de la ville. Des sacs poubelle de couleurs différentes seront distribués avec l'aide de Trigone. L'interdiction des verres contribue largement à la limitation des ordures. Des gobelets consignés sont délivrés par une société. Le consommateur doit payer un euro qu'on lui rend quand il rapporte le verre.



michel\_espie.jpg